

Dans le cadre du projet Life+ Pêche à pied de loisir (PAPL), la FNPPSF continue le suivi des populations de palourdes sur plusieurs territoires de la façade atlantique selon le même protocole : Blainville (50), la baie de Saint-Brieuc (22), la rivière de Pont-l'Abbé (29), la petite mer de Gâvres (56), la baie de Bourgneuf (la Bernerie (44) et le passage du Gois (85)), l'île de Ré et l'île d'Oléron (17). Après 2 ans d'échantillonnages effectués par les différentes équipes de bénévoles, en collaboration avec les scientifiques, il a été possible de dégager les premières hypothèses. Toutefois les résultats ne sont pas exhaustifs.

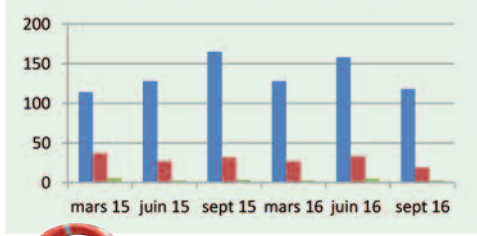
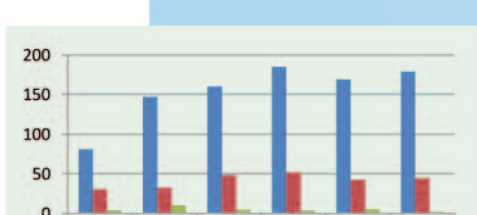
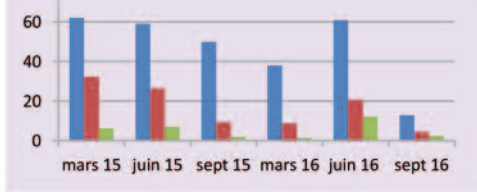
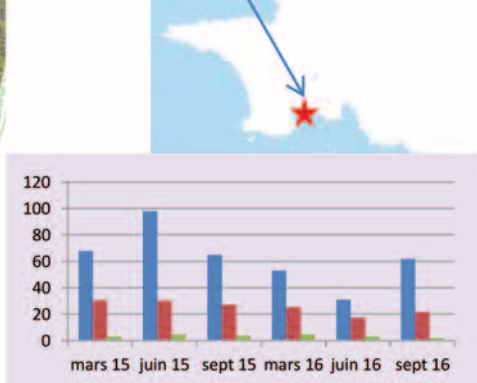
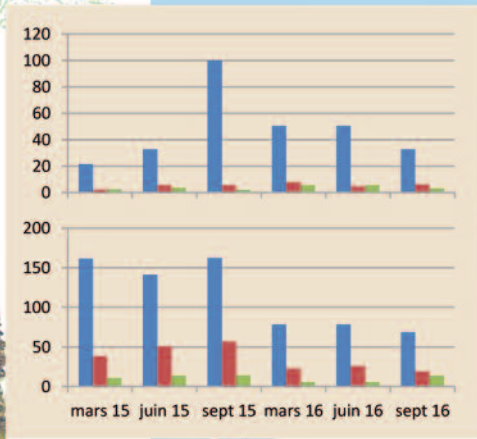
Les suivis ont permis de dénombrer plus de **7500 palourdes pour 81 marées sur l'ensemble des territoires entre 2015 et 2016**. Les résultats permettent d'analyser de manière globale **l'évolution des populations de palourdes sur chacun des 8 sites d'étude** dans les conditions actuelles du suivi. Les résultats ainsi obtenus montrent une **très grande hétérogénéité** concernant la dynamique des populations, ce qui est compatible avec la diversité des conditions environnementales observées sur l'ensemble de la façade atlantique et avec les **nombreuses problématiques inhérentes à chacun des territoires**.

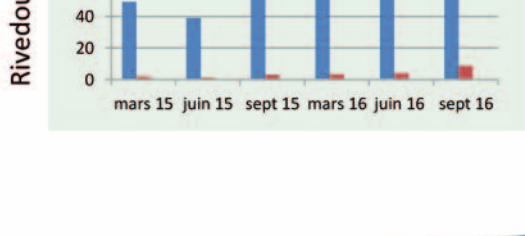
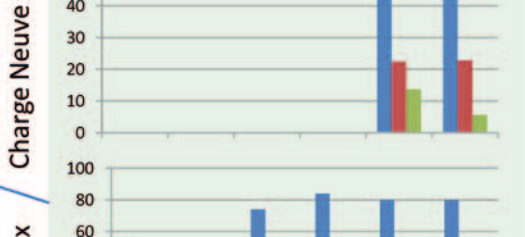
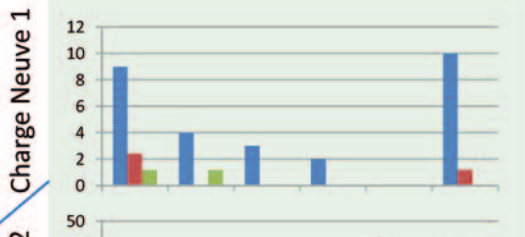
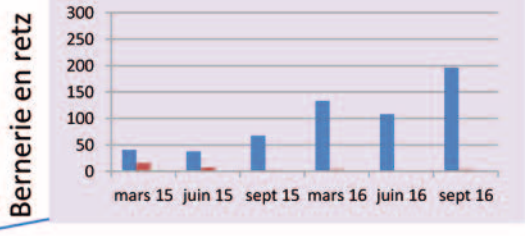
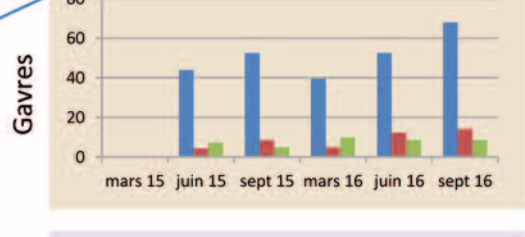
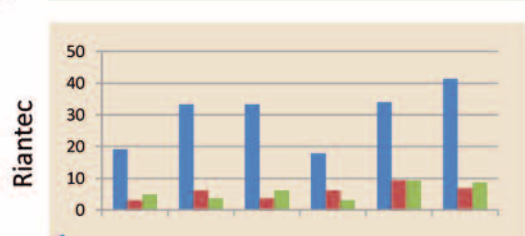
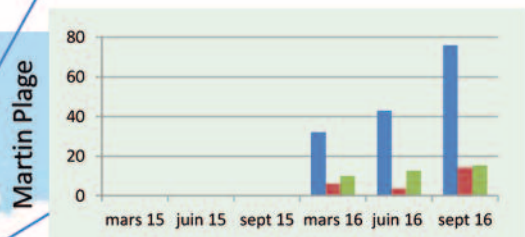
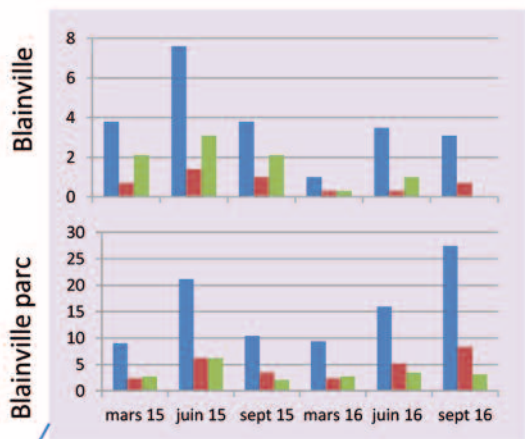
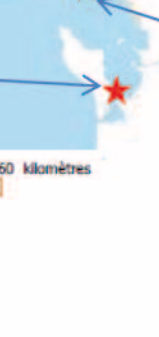


Le site de la rivière de Pont-l'Abbé est coupé en 2 avec une partie interdite à la pêche en hiver (zone sud) et une partie interdite à la pêche en été (zone nord). Les suivis montrent que la densité de palourdes dans la zone sud (46 ind/m²) est 2,5 fois inférieure à celle de la zone nord (115 ind/m²). Cependant, les populations semblent se reconstituer d'une année sur l'autre puisqu'on passe de 22 ind/m² en mars 2015 à 51 ind/m² en mars 2016 sur la zone sud. De même, le pourcentage de palourdes de plus de 40 mm reste globalement constant sur les 2 zones et représente environ 10 % des palourdes échantillonnées.

Sur le passage du Gois, il a été montré une forte diminution des densités totales de palourdes. Celles-ci passent d'environ 65 ind/m² en moyenne sur les 2 zones en 2015 à 45 ind/m² en moyenne en 2016. Sur ce site, seules les densités de palourdes supérieures à 40 mm sont restées stables avec en moyenne 4,5 ind/m². La structure de taille de la population montre qu'il y a une forte baisse des effectifs après l'été et qu'il y a peu d'apport de nouveaux individus.

Concernant l'île d'Oléron, une relative stabilité des densités totales moyennes entre 2015 (135 ind/m²) et 2016 (155 ind/m²) a été constatée. De plus, de nombreux juvéniles ont été observés en 2016 malgré le fait que les individus supérieurs à 40 mm restent rares avec des densités de 4 ind/m². La dynamique des populations sur ce site semble relativement stable avec un recrutement qui compense les mortalités additives dues à la pêche à pied.





Sur la côte ouest du Cotentin, le site de Blainville-sur-Mer est divisé en 2 zones. La première, située dans les parcs ostréicoles et donc non accessible par les pêcheurs à pied de loisir, a présenté une densité faible oscillant entre 1 et 8 ind/m² lors des suivis de 2015 et 2016. Ayant observé une modification sédimentaire sur cette zone lors de l'activité ostréicole, il serait intéressant d'étudier l'impact de ce facteur sur les populations de palourdes. La zone, située à proximité des parcs à huîtres et fréquentée par les pêcheurs, présente des densités proches entre 2015 (13,5 ind/m²) et 2016 (17,6 ind/m²).

Dans la baie de Saint-Brieuc, les suivis sur le site de Martin plage concernent uniquement une zone fréquentée par les pêcheurs à pied récréatifs. D'après les résultats, la densité totale a augmenté de mars à octobre, évoluant de 32 à 76 ind/m², dû à une augmentation de la densité pour chaque classe de taille. La diminution de la longueur moyenne (34,8 à 31,9 mm) s'explique par une forte hausse du nombre de jeunes palourdes apparues durant la saison estivale.

Pour la petite mer de Gâvres, contrairement aux autres sites de suivi, plus de 80 % des palourdes échantillonnées sont européennes. Les densités moyennes pour les 2 zones restent relativement stables entre 2015 et 2016 avec environ 30 ind/m² sur le Gâvres et 45 ind/m² à Riantec. Les densités ont légèrement diminué sur les 2 zones au cours de l'hiver 2015-2016, passant d'environ 40 ind/m² avant à environ 29 ind/m² après.

Sur le site de la Bernerie-en-Retz, la densité totale de palourdes semble augmenter sur les 2 années de suivi. Il y a eu un apport important de juvéniles. La densité passe en moyenne de 35 ind/m² en 2015 à 145 ind/m² en 2016. Cependant, les mailles de 40 et 35 sont très peu représentées dans les populations de palourdes. À peine 3% des palourdes échantillonnées en 2015 atteignaient la taille de 40 mm pour 0,6 % en 2016.

Pour l'île de Ré, seulement 7 ind/m² en moyenne ont été comptés sur la zone de Charge Neuve mais la nouvelle zone établie en juin 2016 montre des densités de palourdes d'environ 45 ind/m² dont 21 % de palourdes supérieures à 40 mm. Sur Rivedoux plage nord, zone interdite à la pêche des fouisseurs pour raison sanitaire, aucun individu supérieur à 40 mm n'a été observé et moins de 4 ind/m² atteignaient une taille supérieure à 35 mm. Cependant, sur cette zone, les effectifs augmentent, passant de 54 ind/m² en 2015 à 81 ind/m² en 2016.

En conclusion, la disparité des résultats obtenus en 2 ans, d'un site à l'autre et d'une année à l'autre, montre qu'il est nécessaire de poursuivre les échantillonnages, même après la fin du projet Life. Un minimum de 5 années de compilation des résultats serait requis pour pouvoir établir des analyses plus fines et sans doute plus fiables. Pour plus d'informations, des fiches synthèses ainsi qu'un rapport détaillé seront mis à disposition de la FNPPSF.

Simon Gérard, Nathanaël Lejeune et Maxence Morel volontaires du service civique en mission à la FNPPSF pour le projet life+PAPL